

## **Certification de Conformité à la Loi Fiscale sur l'Archivage à Valeur Probante**

Nous certifions par la présente que le site web [www.myfacturation.com](http://www.myfacturation.com) est conforme aux exigences de la législation fiscale française en matière d'archivage à valeur probante.

### **Détails du Responsable de Traitement des Données :**

Nom de l'entreprise : MY. Facturation

Adresse : 11 rue Blanche 75009 PARIS

Adresse e-mail : [info@myfacturation.com](mailto:info@myfacturation.com)

Téléphone : 01.45.01.60.50

### **Description succincte du site web [www.myfacturation.com](http://www.myfacturation.com) :**

My Facturation est une plateforme de facturation et de gestion pour les TPE, PME et entrepreneurs. Elle permet notamment de gérer les devis, factures, règlements, contrats et dépenses en toute simplicité.

### **Mesures de conformité fiscale mises en œuvre sur [www.myfacturation.com](http://www.myfacturation.com) :**

- Authenticité des documents : Nous garantissons que toutes les données utilisées dans les documents sur [www.myfacturation.com](http://www.myfacturation.com) sont authentiques et intègres dès leur création, conformément aux exigences légales.
- Intégrité des documents : Sur notre plateforme, les documents sont protégés contre toute altération par des moyens techniques appropriés, assurant leur intégrité pendant toute la durée de conservation.
- Lisibilité et accessibilité : Les données des documents sont conservées de manière à garantir leur lisibilité et leur accessibilité pendant toute la durée de conservation légale.
- Traçabilité et auditabilité : Nous avons mis en place des systèmes de traçabilité et d'audit permettant de vérifier l'intégrité et l'origine des documents archivés.
- Sécurisation des archives : Les données archivées sont stockées dans des environnements sécurisés, protégeant les données contre les accès non autorisés, les pertes ou les destructions.

- Durée de conservation : Les documents fiscaux sont conservés pendant la durée légale requise, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.
- Procédures de sauvegarde : Des procédures de sauvegarde régulières sont en place pour assurer la préservation des archives en cas d'incident technique.
- Transfert sécurisé des données : Tout transfert de documents ou de données se fait de manière sécurisée, garantissant la protection des données.
- Engagement de conformité : Nous nous engageons à maintenir et à améliorer continuellement nos pratiques d'archivage de données pour rester en conformité avec les exigences légales et réglementaires en vigueur. Nous effectuons des audits réguliers pour assurer la conformité et l'efficacité de nos systèmes d'archivage.
- Date de certification : juillet 2024

Cette certification est établie sur la base de notre évaluation interne de la conformité aux exigences légales en matière d'archivage à valeur probante et de nos pratiques de gestion des documents fiscaux sur [www.myfacturation.com](http://www.myfacturation.com).



**Camille de DECKER**  
DPD MY. Facturation